



Cercle de Réflexion Interarmées

Version1

Document de référence du cercle de réflexion interarmées (CRI)

1/Origine du CRI

La création du CRI répond à une volonté de mobiliser les énergies au sein du monde associatif de la Défense pour, en synergie avec l'institution militaire, créer une solidarité intergénérationnelle donnant à la communauté militaire dans son ensemble la possibilité de mieux se faire comprendre des décideurs politiques et de l'opinion publique, permettant ainsi de replacer l'Armée au cœur de la Nation dont elle est l'émanation.

"*l'Appel à la solidarité du monde de la Défense*", diffusé le 9 novembre 2018, est donc l'acte fondateur donnant officiellement naissance au CRI.

2/Déontologie du CRI:

Le service de la France reste la motivation principale des membres du CRI.

Soucieux de préserver l'intérêt des armées, le Cercle est indépendant de tout parti politique et libre dans son expression, en respectant certaines règles inhérentes à la spécificité du métier des armes

3/ Place du CRI au sein du monde associatif:

Le cercle de réflexion interarmées (CRI) n'est pas une nouvelle association. Il n'est rattaché à aucune association . C'est une structure informelle au sein du monde associatif appelée à œuvrer en liaison avec des associations volontaires pour réfléchir et agir ensemble.

4/Composition du CRI:

Le CRI, administré par deux secrétaires généraux répondant à l'adresse internet cri.defense@sfr.fr , s'attache à intégrer des sympathisants et à rassembler dans tous les grades, en interarmées, diverses compétences et expériences. Il cherche à recruter de jeunes retraités ayant quitté récemment le service actif, ceux-ci étant de toute évidence les mieux placés pour parler des problèmes des armées d'aujourd'hui et établir des contacts avec leurs compagnons d'armes encore en activité . Il souhaite augmenter le nombre de sous-officiers pour donner de la crédibilité à sa volonté d'être à l'écoute de la base et pas uniquement de la haute hiérarchie. Il estime nécessaire d'établir des relations avec les présidents d' associations professionnelles nationales de militaires (APNM) identifiés pour comprendre leur mode de fonctionnement et leur type de relation avec le commandement. Par ailleurs un "Conseil des sages" est rattaché au CRI, pour l'aider de manière informelle dans ses réflexions et ses travaux.

5/ Rôle du CRI:

Le CRI veut, sous l'impulsion de ses deux secrétaires généraux, se donner les moyens de mener des études de fond sur toutes les questions de Défense. Il a pu rapidement lancer quatre groupes de travail (GT), avec des membres motivés et décidés à agir concrètement: GT1 : La défense européenne; GT2 : La condition militaire; GT3 : le dossier des retraites; GT4 : Le budget de la Défense.

Il estime qu'il parviendra à devenir une structure crédible

-en veillant à ce que l'action de ses membres sur le terrain soit menée au plus près des réalités de la vie des formations et des états majors.

- en s'attachant à travailler de manière à unir les efforts du monde associatif.

En plus des études de fond, le CRI doit pouvoir publier, si cela correspond à une forte attente de ses membres, des articles réagissant "à chaud", avec son propre logo, sur des décisions politiques allant à l'encontre de la Loi de programmation militaire (LPM), ou compromettant la cohésion des armées.

6/Fonctionnement du CRI :

Le CRI est une structure qui ne cherche pas à fédérer les associations, mais qui s'efforce de tisser des liens avec les associations pour créer une synergie au sein de la communauté militaire entre les "Anciens" du monde associatif et les "jeunes" de l'armée d'active, permettant, si possible, à celle-ci dans son ensemble de trouver toute sa place dans une société en pleine ébullition, apportant sa contribution à son équilibre et sa sécurité.

Il souhaite profiter des excellentes relations entretenues par de nombreux membres du CRI avec les représentants locaux d'un certain nombre d'associations pour développer avec les unités d'active des actions visant à mieux faire connaître nos armées et leurs problématiques .

La remontée de ces informations devrait lui permettre d'être un réel "fédérateur de lanceurs d'alerte", en particulier sur la condition militaire, en complément des structures de concertation officielle des Armées.

Il doit s'exprimer librement et en toute indépendance, en établissant des liens avec de nombreuses associations. Il invite les présidents d'associations, qui sont disposées à l'épauler, à mettre à sa disposition leurs capacités de communication et d'influence au niveau national et départemental, de la même façon qu'il leur propose de s'associer à ses réflexions et actions.

Les productions du CRI, qui seront le fruit des multiples contacts qu'ils auront pu établir avec les représentants de nombreuses associations, seront publiées avec le logo du CRI, après approbation par un comité de lecture composé de membres du CRI , du conseil des Sages et de représentants des associations qui auront contribué à l'élaboration des documents.

Il appartiendra aux associations avec lesquelles le CRI aura collaboré de diffuser ou non ces productions sur leurs sites ou bulletins.

Le CRI souhaite pouvoir profiter tout particulièrement du site performant de l'ASAF pour publier ses documents, mais celle-ci pourrait , pour des raisons qui lui sont propres, ne pas satisfaire cette demande. La création d'un site propre au CRI est liée à la présence dans ses rangs de volontaires pour le lancer et l'entretenir. Dans cette attente, il compte sur tous ses membres pour assurer la diffusion de ses idées par tous les canaux à leur disposition.

7/ Ambition du CRI:

Le CRI inscrit son action dans la durée, avec l'intention de faire évoluer les mentalités à son égard , grâce en particulier à ses travaux, mais surtout par sa volonté d'établir des contacts à tous les niveaux avec les personnels d'active, en montrant qu'il est un cercle de réflexion désirant "ratisser" large avec des anciens militaires de tous grades, des réservistes, des civils, dans l'intérêt bien compris de la communauté militaire dans son ensemble.

Il pense qu'en s'attachant à tisser de multiples liens, il facilitera progressivement la coordination entre les associations et les organismes qui sont volontaires pour entreprendre ensemble dans le domaine de l'action une stratégie d'influence visant à peser dans la société, se faire entendre du politique et sensibiliser les citoyens aux questions militaires et de défense.

Marc Allamand et Jean-Pierre Soyard